

Si vous pouvez pas lire parfaitement ce message, [utilisez ce lien](#).



EDITORIAL

SOUS LES FEUX DE
L'ACTUALITÉ

DANS LE COLLIMATEUR

ON EN PARLE

RÉTROVISEUR

Newsletter VISIBILITÉ 1/2022

Bilan 2021, nouvelles règles sur le CO₂, et proposition pour la présidence d'auto-suisse



François Launaz
Président auto-suisse

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Le premier mois de l'année 2022 est arrivé à son terme; le marché automobile semble avoir bien commencé l'année, et j'espère sincèrement qu'il en va de même pour vous. Les chiffres d'immatriculation de janvier seront bientôt disponibles et nous les communiquerons dès que possible. **Nous avons grand espoir de pouvoir surmonter la crise des puces au cours du deuxième semestre 2022 et que le niveau du marché pourra se rétablir, notamment pour les voitures de tourisme neuves.** Vous trouverez une rétrospective de l'évolution du marché des voitures aussi bien que des utilitaires en 2021 dans cette newsletter VISIBILITÉ.

Cette année aussi, notre secteur garde l'œil sur les objectifs de CO₂ en vue de les respecter, si possible sans devoir payer de sanctions, qui sont imposées en cas de dépassement des valeurs cibles. **Toutefois, le Conseil fédéral a relevé la barre à court terme en décidant à la fin novembre de supprimer le phasing-in et les valeurs cibles pour les petites séries et les constructeurs de niche au début 2022.** Notre branche a donc, en l'espace de cinq semaines, dû réviser une planification de modèles et de flotte à long terme, et ce en plein milieu d'une pénurie de composants électroniques. De l'autre côté, les propriétaires de vélos électriques se voient accorder des délais transitoires de plusieurs années pour installer un compteur de vitesse sur leur véhicule. Le travail pour la sécurité et la protection du climat porte d'étranges fruits.

Comme vous le savez peut-être, j'ai déjà annoncé il y a quelque temps ma démission pour cause de retraite au moment de la prochaine assemblée générale d'auto-suisse. Je suis très heureux que le Comité directeur propose aux membres un excellent candidat pour me succéder: **le Conseiller national Dr Albert Rösti se met à disposition pour l'élection comme Président d'auto-suisse lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2022.** Avec sa nature réfléchie et intelligente et son énorme expérience politique, il est parfaitement équipé pour cette tâche.

Je vous souhaite bonne lecture, bonne santé et bonne route!

François Launaz



SOUS LES FEUX DE L'ACTUALITÉ

Nouvelle tentative pour la loi sur le CO₂ à partir de 2025

Le Conseil fédéral a mis en consultation un nouveau projet pour la loi sur le CO₂ qui doit s'appliquer de 2025 à 2030. Cette loi contient également les objectifs de réduction des émissions actuellement en vigueur dans l'Union européenne pour les voitures de tourisme neuves (2025: -15%, 2030: -37.5%) et les véhicules utilitaires légers neufs (2025: -15%, 2030: -31%). En outre, le Conseil fédéral compte promouvoir la mise en place d'infrastructures de recharge dans les immeubles collectifs, les entreprises et les parkings publics à l'aide des fonds provenant des sanctions sur le CO₂ payées par les importateurs d'automobiles. Dans le cadre de la procédure de consultation, auto-suisse élabore actuellement une requête détaillée et déterminée. [Communiqué de presse du Conseil fédéral](#)

Mesures incitatives pour les véhicules utilitaires respectueux du climat

Afin de faciliter le passage aux véhicules à zéro émission pour les entreprises, le Conseil fédéral a adapté les dispositions relatives au poids et à la longueur des camions respectueux du climat. Ainsi, les poids maximaux autorisés des poids lourds et des trains routiers zéro émission sont augmentés du poids supplémentaire de la technologie zéro émission (mais pas de plus de deux tonnes). En outre, le Conseil fédéral veut autoriser des longueurs plus importantes pour les véhicules lourds de transport de marchandises équipés de cabines de conduite optimisées sur le plan aérodynamique. Les changements entrent en vigueur au 1^{er} avril 2022. [En savoir plus](#)



Albert Rösti proposé comme nouveau Président d'auto-suisse

La commission de sélection mise en place par le Comité directeur propose aux membres d'auto-suisse d'élire le Conseiller national bernois lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2022. L'actuel titulaire du poste, François Launaz, avait annoncé à la fin 2020 qu'il partirait à la retraite à cette date. Du point de vue du Comité directeur d'auto-suisse, Albert Rösti remplit parfaitement les conditions requises pour la présidence. [En savoir plus](#)



DANS LE COLLIMATEUR

Le marché automobile suisse 2021 reste largement en deçà du niveau prépandémique

Le marché des voitures de tourisme neuves en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein a bouclé l'année avec une hausse de 0,7 % par rapport à 2020. En raison de la pandémie du COVID-19 et de ses effets, le nombre de 238'481 nouvelles immatriculations (2020: 236'827) est cependant de nouveau nettement inférieur au niveau prépandémique de 311'466 voitures atteint en 2019. Riche en défis, l'année automobile 2021 a été marquée par des difficultés de livraison dues à la pénurie de composants électroniques dans la production des véhicules et par des restrictions de transport internationales. [En savoir plus](#)

Les camionnettes et camping-cars en hausse en 2021

Le nombre des véhicules utilitaires nouvellement immatriculés en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein en 2021 a sensiblement augmenté. C'est ce que montrent les données sur le marché d'auto-suisse, l'Association des importateurs suisses d'automobiles. Dans l'ensemble, 41'346 véhicules de transport de personnes et de marchandises ont été nouvellement mis en circulation dans les deux pays au cours de l'année dernière, ce qui correspond à une hausse de 7,3 % par rapport à la valeur de l'année précédente (38'538). Les camping-cars continuent de profiter de la tendance aux voyages individuels pendant la pandémie et affichent une croissance de 26,4 %, atteignant un nouveau record avec 7'588 nouvelles immatriculations. [En savoir plus](#)

Changement à court terme des dispositions sur le CO₂

Avec la révision de l'ordonnance sur le CO₂ entrant en vigueur au début 2022, le Conseil fédéral rend difficile la réalisation des objectifs de réduction sans sanctions pour

le secteur automobile, et ce en plein milieu de la crise des puces. Pour auto-suisse, il est clair que la modification à court terme des dispositions relatives au calcul des émissions de CO₂ des flottes de voitures de tourisme neuves engendre une charge financière supplémentaire pour l'ensemble de l'économie. En même temps, l'abandon du phasing-in et des objectifs spéciaux s'appliquant aux constructeurs de petites séries et de niche n'aura aucun effet sur les émissions effectives de CO₂ des voitures neuves, d'autant plus qu'en 2021, plus d'une voiture de tourisme neuve sur cinq était déjà une auto électrique ou un modèle hybride rechargeable. [En savoir plus](#)



ON EN PARLE

auto-suisse sur Facebook, Twitter et LinkedIn: suivez-nous!

Sur Facebook, Twitter et LinkedIn, auto-suisse informe sur divers sujets liés à la mobilité individuelle motorisée. Nous nous réjouissons de tous les nouveaux abonnés et de tous les «j'aime»: [auto-suisse sur Facebook](#) / [auto-suisse sur Twitter](#) / [auto-suisse sur LinkedIn](#)



RÉTROVISEUR

La Confédération veut investir 12 milliards pour soigner nos routes. [Watson](#)

Albert Rösti proposé à la présidence d'Auto-suisse. [Agefi.com](#)

Voitures hybrides: un ingénieur critique vertement l'étude. [20min.ch](#)

EDITEUR

auto-suisse, Association importateurs suisses d'automobiles

Wölflistrasse 5, 3006 Bern, T +41 31 306 65 65

info@auto.swiss, www.auto.swiss

Si vous ne pouvez pas lire parfaitement ce message, [utilisez ce lien](#).